

# Observatoire régional des quartiers

**Coopérative  
Jeunesse de  
Services de Saint-  
Lô**

**Jeunesse**

**Saint-Lô (50)**

## LES FICHES MISE EN LUMIERE

### EN BREF

En bref



#### Où

- L'action se déroule sur la communauté d'agglomération Saint Lo Agglo (Manche), et précisément sur les quartiers prioritaires de la Dollée et du Val-Saint-Jean.

#### Qui

Porteur

- L'association INTERACTIONS

#### Objectifs

- L'éducation des jeunes au fonctionnement démocratique d'une entreprise, à l'organisation collective du travail et à la gestion coopérative, développer leur esprit d'entreprendre et favoriser leur projet professionnel et de formation
- La favorisation chez les jeunes d'une prise de conscience de leurs capacités et de leur responsabilité collective
- La favorisation de l'autonomie et de l'émancipation des jeunes
- La responsabilisation des jeunes à la citoyenneté et leur apprendre graduellement la prise en charge d'un projet

#### Les grands principes

Une Coopérative jeunesse de services (CJS) est un projet éducatif à l'entrepreneuriat coopératif à destination des jeunes mineurs. Elle favorise la prise de responsabilité et l'émancipation des jeunes coopérants. C'est un projet qui mêle éducation populaire et entrepreneuriat collectif. Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 18 ans d'horizons sociaux, économiques, géographiques et scolaires variés.

#### Pour qui

Cette action s'adresse à un public mixte, âgé de 16 à 18 ans.

#### Depuis quand

L'action se déroule pendant les vacances d'été.

#### Combien

La Direction départementale de la protection des populations et de la cohésion sociale de la Manche, la Communauté d'agglomération Saint Lo Agglo, la ville de Saint Lô, la Région Normandie, le Département de la Manche ainsi que la CAF financent cette action.

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

## Déroulement de l'action

Le temps d'un été, un groupe de 12 à 15 jeunes vont gérer et piloter une entreprise coopérative. En amont, il faut :

- La mise en place d'un comité local : dès le premier trimestre un comité local réunissant différents acteurs du territoire est constitué. Il est un dispositif de soutien à la future CJS, et intègre le parrain économique et jeunesse.
- L'embauche de deux animateurs : au mois de juin deux animateurs sont embauchés à temps plein pour encadrer les jeunes coopérants. Préalablement à la mise en route de la CJS, les deux animateurs bénéficient d'une formation pendant une semaine, avec l'ensemble des animateurs des CJS au niveau national.
- Le recrutement des futurs jeunes coopérants : des membres du comité local et les deux animateurs assurent le recrutement des futurs jeunes coopérants. Des entretiens sont menés avec chaque candidat à la CJS.
- Démarrage de l'action début juillet : la première semaine est réservée à la transmission d'outils de travail pour guider et accompagner les coopérants. Les jeunes coopérants organisent le Conseil d'Administration, élisent le/la Président·e, se constituent en comités (finance, marketing, RH), choisissent un nom commercial, les services qu'ils vont proposer et les prix auxquels ils les factureront. Encadrés par les animateurs, les jeunes proposent des devis, effectuent les travaux, facturent les prestations. A la fin de l'été ils se répartissent le résultat selon les clés décidées par eux.

Une cérémonie d'ouverture et de clôture marque la temporalité de leur activité.

### En réponse à quelle(s) problématique(s)

Cette action est une réponse aux priorités des piliers du contrat de ville dédiés :

- au développement économique et emploi (création et gestion d'une entreprise, première expérience professionnelle) ;
- à la cohésion sociale (par le tissage de liens sociaux entre coopérants, avec les partenaires et les clients) ;
- et à l'éducation (création et animation d'un projet collectif, apprentissage du monde de l'entreprenariat).

De manière plus globale, cette action agit également sur les axes transversaux tels que la jeunesse et la lutte contre les discriminations

# POUR PLUS D'INFORMATIONS



**Coopérative Jeunesse de Services,**  
5 Boulevard de la Dollée (295,69 km)  
50000 Saint-Lô

**Ayse Uyar, chargé de gestion de projets**

Tel : 02 33 64 43 42

Mails :

- [cjs.normandie@gmail.com](mailto:cjs.normandie@gmail.com)
- [ayse.crescendo@orange.fr](mailto:ayse.crescendo@orange.fr)

Explications sur le CJS : [site de Saint Lo Agglo](#)

Facebook : [page de la CJS](#)

## ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann  
3 place de l'Europe  
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

*Tel : 02 31 75 15 20*

*Courriels :*

*[contact@orscreainormandie.org](mailto:contact@orscreainormandie.org)  
[contact@normanvilles.org](mailto:contact@normanvilles.org)*

*Site Internet : [www.orscreainormandie.org](http://www.orscreainormandie.org)*



Association  
ORS-CREAI  
Normandie



## RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Gautier Delahaye

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement du CGET et de la Région Normandie.